



L'honorable Marshall Rothstein C.C., K.C.

Associé, Litige et règlement de différends fiscaux

Vancouver

(604) 692-2761

mrothstein@osler.com

Admission au Barreau: Manitoba, 1966 | Colombie-Britannique,
2015

Domaines d'expertise

Litiges fiscaux

Litige fiscal

Litiges

Fiscalité

Affaires réglementaires, Autochtones
et environnement

L'honorable Marshall Rothstein, C.C., K.C., est un associé à notre bureau de Vancouver, d'où il fait bénéficier son savoir-faire et ses conseils précieux à tout le cabinet. Comptant parmi les juristes les plus estimés au pays, il a exercé la fonction de juge à la Cour suprême du Canada de 2006 jusqu'à sa retraite en 2015, et possède plus de 50 ans d'expérience en tant qu'avocat et juge.

L'œuvre de Marshall Rothstein a façonné le paysage du droit commercial au Canada. Il est, en effet, l'auteur de plus de 100 jugements et décisions d'arbitrage dans des affaires internes et transfrontalières importantes et complexes sur le plan commercial. M^e Rothstein apporte un point de vue unique au cabinet. Ses activités étendues portent sur le règlement de différends touchant une diversité de sujets, notamment les fusions et les acquisitions, la fiscalité, la concurrence et la propriété intellectuelle, et sur le traitement de questions dans les secteurs du transport et de l'énergie.

Né à Winnipeg, M. Rothstein a fréquenté l'Université du Manitoba (où il a obtenu un baccalauréat en commerce et un baccalauréat en droit) et a été admis au Barreau du Manitoba en 1966 avant d'exercer la profession d'avocat plaidant de droit civil en pratique privée. Il a été nommé conseiller de la reine en 1979. Durant près de trois décennies, il a renforcé sa réputation en tant que l'un des principaux avocats au pays dans de nombreuses affaires hautement médiatisées.

M^e Rothstein a été nommé juge à la Section de première instance de la Cour fédérale du Canada en 1992 et a été promu à la Section d'appel de cette cour en 1999 avant d'être nommé juge à la Cour suprême du Canada en 2006.

En 2017, M^e Rothstein a été nommé Compagnon de l'Ordre du Canada, l'un des plus grands honneurs civils au Canada, qui reconnaît les réalisations exceptionnelles, le dévouement communautaire et les services rendus à la nation.

Prix et reconnaissances

- **Best Lawyers in Canada** : reconnaissance en droit fiscal
 - **Thomson Reuters** : « Avocat remarquable »
-

Qualifications

Formation

- University of Manitoba (B.Comm., LL.B.)
-

Langues

- anglais